

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 15

Votants 17

L'an deux mille vingt trois

Le vingt neuf mars,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 22 mars 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D021_2023

**Budget principal –
vote du budget primitif
2023**

Présents (15) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, WIART Florine, MICHOU Max, CHEVALLAY Patrice, VIOLLAZ Emilie, COLIN Benoît, BURNET Stéphanie, GALLAY Claude, REBUT Sandra, PODEVIN Christian, PINGET Denis,

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (3) : LAURANT Thierry, GILLANT Olivier (donne pouvoir à M. Claude GALLAY), GRIVEL Céline (donne pouvoir à Mme Sophie ZIMMERMANN)

Votants (17)

Mme WIART présente aux membres de l'assemblée le budget principal primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget principal primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

chap. DEPENSES	BP 2023	chap. RECETTES	BP 2023
002 Résultat Fonct. reporté (déficit)		002 Résultat fonct. reporté (excédent)	2 080 895,83 €
011 Charges à caractère général	821 530,00 €	70 Produit des services	190 920,00 €
012 Charges de personnel	875 000,00 €	73 Impôts	1 719 952,00 €
65 Autres charges	239 520,00 €	74 Dotations	377 185,00 €
66 Charges financières	100 000,00 €	75 Produits de gestion courante	73 100,00 €
67 Charges exceptionnelles	3 500,00 €	76 Produits financiers	
68 Dotation aux provisions		77 Produits exceptionnels	- €
014 Atténuation de produits	129 312,00 €	78 reprise sur provisions	
023 Virement à la section lev (épargne brute)	2 254 638,00 €	013 Atténuation de charges	9 955,17 €
042 Opérations d'ordre (Amort. Biens)	28 500,00 €	042 Op. d'ordre (Amort. Subv.)	
TOTAL	4 452 000,00 €	TOTAL	4 452 000,00 €

INVESTISSEMENT

chap. DEPENSES		BP 2023	chap. RECETTES		BP 2023
001	Résultat invest. Reporté (déficit)	516 941.75 €	001	Résultat Invest. Reporté (excédent)	516 941.75 €
10	Dotations Fonds divers réserves		1068	Excédent capitalisé (reprise résultat)	
	10226 Taxe d'aménagement (rembours.)	5 000.00 €			
16	Emprunts 'rembours capital'	174 500.00 €	10	Dotations et fonds réserves	90 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	23 000.00 €	13	Subventions reçues	160 070.25 €
21	Immobilisations corporelles	360 569.00 €	16	Emprunts à contracter	- €
23	Immobilisations en cours	1 871 828.19 €			
27	Autres immo financières	98 311.06 €			
O20	Dépenses imprévues	- €	O24	Vente immobilisations	
040	Op. d'ordre (Amort. Subv.)		040	Opérations d'ordre (Amort. Biens)	28 500.00 €
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			O21	Virement de la section Fct	2 254 638.00 €
TOTAL		3 050 150.00 €	TOTAL		3 050 150.00 €

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 %.

Au registre sont les signatures
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire
Benoît COLIN



Le Maire,
Bruno GILLET

